

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2030

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2030**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Deuxième région après l'Ile de France, la région Rhône-Alpes dispose d'un secteur de l'image fort (650 entreprises, 23 laboratoires de recherche et 28 formations liées à l'image) fédéré par le pôle de compétitivité Imaginove.

Le positionnement de l'agglomération lyonnaise sur le secteur de l'image s'appuie sur un élément différenciant avec le pluri-média. Ce positionnement part de la conviction que la production de contenu sera demain en majorité conçue de cette manière : une série TV, un film, un film d'animation, un jeu vidéo seront conçus en interaction et trouveront un écho sur Internet, sur téléphone mobile et autres nouveaux supports. C'est cette synergie entre différents secteurs que concrétise le pôle de compétitivité Imaginove.

L'objectif de l'agglomération lyonnaise est de devenir, d'ici à 5 ans, la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus pluri-médias.

Bilan des actions 2010

Imaginove a appuyé les acteurs (entreprises, recherche et écoles) dans leurs projets à travers trois axes principaux.

- Recherche et développement (R&D) :

Depuis sa création, le pôle de compétitivité Imaginove a, par son action, appuyé l'émergence et labellisé 86 projets de R&D qui représentent 127 millions d'investissements. Sur ces projets, 54 ont été financés (soit 62 % des projets labellisés) pour un montant total d'investissement de 62 M€ dont 31 M€ d'aides publiques. En 2010, le pôle a travaillé sur deux projets à soumettre au fonds unique interministériel (FUI) et 4 projets sont en cours de montage pour le 11^e appel à projets du FUI. Par ailleurs, les appels à projets autour des Serious Game et nouveaux usages ont permis de labelliser 15 projets de R&D collaboratifs : 8 projets collaboratifs ont été retenus par le Ministère avec un projet moyen de 880 k€ dans le cadre national et 7 projets ont été labellisés pour un budget moyen de 327 k€ dans le cadre de l'appel Région/Communauté urbaine "Serious Game et Nouveaux Usages".

- Développement Commercial / International :

Depuis sa création, Imaginove a accompagné ses adhérents dans leurs démarches commerciales et notamment à l'international. Cet accompagnement s'appuie sur différents outils publics disponibles : accompagnement collectif ou individuel, accompagnement des entreprises sur les salons de référence, organisation de missions dans un pays cible (exemple : 3 missions au Canada), mission de prospection d'entreprises étrangères et valorisation des compétences régionales pour le montage de partenariat (ex : Tanukis avec le japonais MicroAd). Les deux programmes d'accompagnement individuel ont fait leur preuve, par exemple, avec 74 entreprises accompagnées et 157 projets générés au total.

- Emploi / Formation :

Imaginove met en place, depuis 4 ans, des actions pour favoriser et faciliter l'accès à la formation interentreprises en répondant à des besoins de compétences exprimés (formation technologiques, anglais, etc.) mais aussi en anticipant les changements de métiers (pilotage financier, HD, écriture jeu vidéo pour serious game, etc.). Imaginove met en réseau 16 écoles afin de faciliter le croisement industrie-formation, stimuler les croisements inter-filières et anticiper les nouveaux métiers. Imaginove a créé un site internet pour faciliter l'identification des talents nécessaires au développement de l'industrie et valoriser les formations reconnues par les professionnels. Imaginove a développé un concours destiné à identifier les talents créatifs qui feront l'industrie de demain et a déployé un accompagnement RH sur de l'aide au recrutement, sur la mise en situation avec des entretiens d'évaluation.

Par ailleurs et pour tenir compte de la conjoncture économique difficile, Imaginove a contribué à la mise en œuvre d'un plan de soutien spécifique aux entreprises de la filière jeu vidéo de l'agglomération lyonnaise (plan de "relance") qui a permis en 2010 :

- la mise en place d'un volet implantation spécifique à la filière avec définition d'un plan de prospection intégré dans le plan d'actions de l'ADERLY (Agence de développement économique de la région lyonnaise),
- l'accompagnement commercial sous la forme d'un appel à projets "Imaginove commercial", sur les modes de distribution dématérialisés et la recherche d'un nouveau modèle économique (3 projets retenus),
- la réalisation par Imaginove d'une étude de faisabilité quant à la duplication sur Lyon du projet Digitalent développé à Barcelone.

Programme d'actions 2011

Le plan d'actions d'Imaginove en 2011 est structuré de la manière suivante :

- anticiper les évolutions technologiques et d'usages par l'accompagnement des projets d'innovation individuels ou collaboratifs, régionaux ou nationaux.

Objectifs : 20 projets de R&D dont 2 projets européens et 1 projet sur les usages (SHS), organisation de 4 conférences technologiques LIFT et de 2 journées R&D (Future Game On), organisation de 5 ateliers technologiques,

- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : l'enjeu est d'améliorer le soutien apporté aux entreprises sur la place stratégique des compétences dans leur plan de développement.

Objectifs : livraison du site Talents V2 et augmentation de 50 % du nombre d'offres d'emploi déposées, 300 talents dans le concours Ganuta 2011, 300 participants au Talent Day, 6 clubs RH, finalisation de la maquette juridique et financière du projet du projet "Talents Factory",

- faciliter la structuration commerciale et financière et accompagner certaines entreprises "championnes" du territoire qui ont une reconnaissance internationale de leurs activités. Imaginove lancera un service autour du financement des entreprises et étudiera l'opportunité de lancer 1 forum d'investisseurs.

Objectifs :

- définition du nouveau programme "champions" pour un lancement en 2011, mise en œuvre des programmes Imaginove commercial (10 lauréats) et Imaginove International (10 lauréats), conception-réalisation-production, suivi de l'offre de service sur le financement,

- conforter une image visible à l'échelle mondiale : par une présence dans les marchés internationaux d'aujourd'hui et les marchés de demain, par le renforcement des échanges avec les clusters partenaires et une communication adaptée autour du pôle par des actions de communication (conférences de presse, communiqués de presse), participation à 13 salons et événements.

Budget prévisionnel 2011

Dépenses (en €)	
animation générale	140 396
innovation	117 582
promotion et communication	119 442
commercial et International	1 318 880
emploi compétences	256 324
Total	1 952 624
Recettes (en €)	
privées	524 184
Etat	230 000
Conseil Régional	1 003 440
Communauté urbaine	160 000
autres	35 000
Total	1 952 624

L'évaluation de l'association Imaginove pour l'année 2011 portera sur :

- le nombre de projets R&D labellisés et financés, et notamment de projets inter-filières,
- le nombre d'entreprises soutenues par les dispositifs mis en place par Imaginove (commercial, international, compétences),
- le nombre d'écoles associées au réseau "Les écoles de l'image en Rhône-Alpes",
- la finalisation de l'étude d'opportunité du projet "Talent Factory",
- la restitution semestrielle du tableau de suivi du pôle.

Financement

Il est proposé que la Communauté urbaine de Lyon attribue, pour 2011, une subvention de 160 000 € à l'association Imaginove. Le financement de la Communauté urbaine de Lyon s'élevait, en 2010, à 161 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au profit de l'association Imaginove pour son programme d'actions 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'attribution de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1554 - selon l'échéancier suivant :

- 128 000 € en 2011,
- 32 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.